

Bulletin d'information communale



Lamballe-Armor
en Penthievre



**Mairie annexe de Morieux –
n°1**

SOMMAIRE

Pages 3 à 4

Le Mot du Maire
délégué

Page 5

Sur notre
commune

Page 6

Ecole Charlie
Chaplin

Pages 7 à 12

Vie associative

Page 13

Bibliothèque
municipale

Pages 14 à 17

Informations
Mairie

Page 18

Informations
Lamballe
Terre & Mer

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h (fermeture le mercredi précédent).

Tél. : 02.96.32.78.35.

Email : mairie.morieux@wanadoo.fr

Site internet : www.morieux.fr

Flashez-moi

Pour retrouver le site de
Morieux.fr



Permanences :

Jean-Pierre BRIENS, Maire délégué : lundi de 9h30 à 12h et sur rendez-vous.

Michel RICHARD, Adjoint aux Affaires éducatives pour Morieux : sur RDV au 06.89.07.66.00

Pierrick BRIENS, Adjoint à l'énergie : sur RDV au 06.26.36.43.92

Goulven LINTANF, Adjoint aux animations touristiques : sur RDV au 06.77.98.51.44

Laëtitia RICHEUX, Adjointe à l'Urbanisme pour le pôle Littoral : sur RDV au 02.96.32.78.35.

Christelle LEVY, Adjointe à la Communication pour Morieux et à la formation des Élus : sur RDV au 06.11.50.76.42.

Contacts Infrastructures Municipales



- Ecole publique Charlie Chaplin : 09.65.28.42.00.



- Garderie : 02.96.32.84.38.
de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h.



- Restaurant scolaire : 02.96.78.54.62.



- Bibliothèque :
Une permanence sera assurée chaque samedi matin dans le bureau annexe de la mairie de 11h00 à 12h15 à compter du 6 octobre.

Autres Services et Permanences Cabinet infirmier : 02.96.32.87.95.

Lamballe Terre & Mer : 02 96 50 00 30.

Déchets Ménagers : 02.96.50.13.76 du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

Petite enfance : 34, rue Jean Jaurès : RPAM : 02.96.50.08.56 - EMA : 02.96.50.70.11.

Service eau et assainissement : 38, rue d'Armor : 02.96.50.13.56.

N° d'astreinte : 06.60.13.11.61.

P@T - Bâtiment Penthievre : 41 rue Saint Martin : 02.96.31.90.29.

C.I.A.S. – Bâtiment A - Saint Martin : 41 rue Saint Martin : 02.96.50.73.20.

Déchetterie de Planguenoual :

de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les lundis et jeudis matins, les dimanches et jours fériés.

Tél. : 02.96.32.95.89.

Centre Technique Enfouissement des Déchets de classe 3 de Lanjouan : 22400 Lamballe-Armor - de 9h à 12h et de 14h à 17h00 sauf les mardis, les dimanches et jours fériés.

DISTRIBUS : 0 800 18 10 10.

Pôle Emploi : 5 avenue Georges Clémenceau – Maroué - Lamballe – 3949.

Le mot du Maire Délégué

La commune nouvelle LAMBALLE-ARMOR est née le 1^{er} janvier 2019.

Après 3 mois de fonctionnement de la commune nouvelle, un premier point s'impose.

La mairie est ouverte comme à son habitude, chaque matin, du lundi au vendredi, le 1^{er} samedi du mois, et fermée le mercredi qui précède ce samedi.

Les habitants continuent de déposer leur dossier d'urbanisme à la mairie de Morieux ; l'état civil demeure une délégation du maire (les mariages y sont célébrés) ; **la salle Eole** est toujours réservée ici ; **le service périscolaire** fonctionne comme à son habitude (garderie-restaurant scolaire).

Le Personnel communal n'a pas changé ; chacun des agents assume les mêmes attributions (ou presque) qu'hier.

Les élus ont pris pied dans la nouvelle assemblée municipale ; ils se sont réunis déjà de maintes fois au sein de commissions et en conseil municipal à Lamballe. Comme auparavant, les réunions sont publiques et chaque personne peut donc y assister.

Le journal de Morieux (le BIC) existe toujours.

Alors, vous me direz, mais qu'est-ce qui a changé OU qu'est-ce qui va changer ?

- 1- **Les décisions municipales sont collectives** ; à ce jour, tous les élus des 3 communes fondatrices (Lamballe, Morieux et Planguenoual) figurent dans le nouveau conseil municipal ; les responsabilités, sous le contrôle du Maire Loïc CAURET, sont partagées entre les adjoints dont le nombre n'a pas changé ; précisons toutefois que malgré le grand nombre d'adjoints, justifié par la mise en commun des connaissances et des pratiques pour mieux appréhender le fonctionnement de cette nouvelle structure jusqu'en 2020, **l'enveloppe indemnitaire est restée stable**.
- 2- **Le Personnel** est réuni au sein d'un pôle de proximité, le pôle littoral, sous la responsabilité de **Dominique LE CORGUILLE**, pour ce qui est des agents administratifs, scolaires et périscolaires, en poste à la mairie de Planguenoual. Les agents techniques sont placés sous la houlette de **Ludovic RAULT**, en lien avec le service PATRIMOINE de Lamballe-Armor. Ainsi, la mutualisation fait ses effets : le matériel est mis en commun, telle **la balayeuse** qui intervient une fois par mois dans le bourg, dans les lotissements, au hameau des Ponts-Neufs, avec l'intérêt de maintenir propre notre espace voirie, de détruire les herbes qui germent au pied des bordures de trottoirs, **la location d'une nacelle** pour la taille des arbres et arbustes, **le remplacement immédiat d'un agent** en cas de nécessité, **le renfort d'une équipe** quand le besoin s'en fait sentir pour tel ou tel chantier.

Nous avons apprécié également la technicité apportée par les agents du service central de Lamballe-Armor au cours des réunions de chantier de restructuration de l'école maternelle, ainsi que leurs connaissances juridiques sur de nombreux dossiers.

Au cours d'une récente réunion, à Planguenoual, les agents du pôle littoral ont été invités à une réunion d'information et d'échanges sur le règlement intérieur.

3- **La police municipale**

Il est un autre changement important que vous avez pu constater ces derniers temps ; si dans chaque commune, le maire est « le chef » de la police municipale, il est souvent démuné de moyens humains. Ainsi, dans le cadre de Lamballe-Armor, un renforcement humain est prévu au sein du service actuellement en place à Lamballe. Tous les deux jours, déjà, des agents parcourent notre pôle littoral, avec pour but de sécuriser notre territoire, à l'heure où nous connaissons dans notre environnement une recrudescence de cambriolages. Sachez dès à présent qu'en cas de

départ en vacances ou autre déplacement, vous pouvez prévenir le service « police municipale » qui programmera des passages aux abords de votre résidence, le tout, gratuitement.

4- **La vie associative**

Lors des échanges avec les responsables associatifs, au cours de l'étude de la commune nouvelle, il fut question de la vie associative, et de son rôle incontournable au sein d'une commune. Comment aider les bénévoles dans leur action presque quotidienne si l'on veut faire perdurer ce tissu indispensable au rayonnement de notre territoire.

Il a été décidé de lancer **un forum associatif le 7 septembre prochain**, ouvert à l'ensemble des associations ; il est clair qu'en étant invités à participer, nos associations et leurs responsables trouveront matière à faire connaître leurs activités et sans doute à les développer. L'ouverture de ce forum à l'ensemble des bénévoles ne peut qu'accroître la diversité et la richesse de notre vie associative pour la satisfaction des habitants, jeunes et moins jeunes.

Pour l'année 2019, les aides reçues par nos associations seront à l'identique ; au cours de l'année, la commission chargée de l'animation travaillera sur le futur, afin de répondre au mieux aux besoins mentionnés par chacune d'entre elles sur les dossiers qu'elles ont été invitées à compléter.

D'ores et déjà, lorsque le besoin s'en fait sentir, le président de chaque association peut solliciter Lamballe –Armor pour la mise à disposition d'un podium, de tables et de bancs à l'occasion d'une manifestation ; ces matériels (selon leur disponibilité) leur seront livrés sur place ! Voilà qui est de bon augure pour soutenir l'action de nos bénévoles.

Dans quelques jours, nous voterons le budget pour l'année 2019. Plusieurs commissions, en vue de la préparation budgétaire ont confirmé qu'il était possible de mener à bien les programmes escomptés par les communes fondatrices. S'il est à ce jour trop tôt d'en parler, il va de soi que le gros dossier ouvert ici, en septembre dernier, la restructuration de l'école maternelle, se concrétisera pour ré-ouvrir ses portes en septembre. **Le journal de la commune nouvelle « Réussir ensemble »** évoquera dans sa prochaine édition, l'ensemble des lignes budgétaires qui confirmeront les engagements écrits dans la charte annexée au vote définitif de création de notre commune nouvelle, apportant ainsi de la valeur ajoutée à notre territoire, sans qu'il y ait, pour autant, de pression fiscale.

A propos, si vous ne receviez pas le journal de Lamballe-Armor (prévu en mai), je vous remercie de le signaler à notre mairie annexe qui vous en remettrait alors un exemplaire. Vous pouvez également retrouver l'ensemble des informations et contenus de ce journal sur le site Lamballe-Armor.fr.

Le Maire délégué
Jean-Pierre BRIENS

Élections Européennes

*Elles auront lieu le **Dimanche 26 Mai 2019, de 8 heures à 18 heures, à la Mairie déléguée de Morieux.***

Chaque électeur va recevoir une nouvelle carte électorale courant du mois d'Avril ou Mai.

Il faudra obligatoirement être muni d'une pièce d'identité le jour du scrutin : carte d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc.(obligatoire dans les communes de plus de 1.000 habitants)

SUR NOTRE COMMUNE

État-Civil



Naissances

- 7 février – JASLET Romane, 17 allée du Pommier de Beau
- 17 février – TRELLUYER Camille, 6 impasse du Fros
- 8 mars – KLISSING Nina, 3 route de Planguenoual
- 20 mars – LE MAUFF Inès, 4 allée des Bergeons
-

Décès

- 28 Décembre 2018 – ROUXEL Monique, lieudit « l'Hermot d'en Haut
- 2 janvier - LE BIAN Roger, 8 rue de la Trassée
- 3 février - CROLAIS Guillaume, lieudit « les Tronchées »



Fête des Mères



Elle aura lieu **Salle Gouriou, le Dimanche 26 Mai à 11 h 15.**

Toutes les mamans sont invitées à cette sympathique cérémonie.

Urbanisme

Permis de construire délivré

M. NICOLAS Pascal, **construction d'une maison individuelle**, 30 rue des Chênes.

Permis de démolir délivré

M. CAPUT David, **démolition d'une cheminée**, 3 rue des Tilleuls.

Déclarations préalables délivrées

EDF ENR SOLAIRE pour MESLIF Pierre, **installation 'un générateur photovoltaïque**, 13 rue de la Trassée ;

M. CAPUT David, **création et changement d'ouvertures**, 3 rue des Tilleuls.



ECOLE PUBLIQUE CHARLIE CHAPLIN



Escrime pour la classe de CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 bénéficient d'un cycle escrime avec le conseiller pédagogique de la circonscription. Une à deux fois par semaine, ils pratiquent dans la salle Eole. À l'issue de ce cycle, une rencontre est prévue avec les élèves de Coëtmieux au retour des vacances d'avril.

Matériel de cour

L'Amicale laïque a acheté du matériel pour la cour de récréation : ballons (foot, basket et volley), élastiques et cordes à sauter. Les élèves sont conscients qu'ils devront prendre soin du matériel s'ils souhaitent continuer à en profiter. Le coût de cet achat s'élève à 110€.



Semaine des mathématiques



Du 11 au 17 mars, s'est déroulée la semaine des mathématiques. À cette occasion, tous les élèves ont pu bénéficier d'ateliers dédiés aux mathématiques les après-midi. Au menu : programmons, dessinons, jouons, cuisinons, cogitons avec les mathématiques. La conseillère pédagogique de la circonscription, l'enseignant référent au numérique et une animatrice de Canopé * se sont déplacés pour proposer aux élèves des jeux mathématiques et un atelier de programmation de petit robot ! Merci à eux pour leur investissement !

(* Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale,

Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative.)

Spectacle Colimaçonne

Les élèves de la PS au CP ont assisté ce vendredi 22 mars au spectacle colimaçonne de la troupe AK entrepôt à la salle Eole. Les deux artistes, une danseuse et une peintre, mêlent leur art pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un temps d'échange avec les artistes a eu lieu ensuite avec les GS et CP.

Ce spectacle était offert par Lamballe Terre & Mer , dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Nathalie HAMEL – Enseignante à l'école de Morieux.



VIE ASSOCIATIVE

Association de la Chapelle Saint-Maurice

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 15 mars en présence d'une vingtaine de personnes. Goulven LINTANF, adjoint aux animations touristiques et Thierry GAUVRIT, adjoint à la culture, patrimoine et international à Lamballe Armor étaient présents.

Lors de l'Assemblée du 30 novembre 2018, il avait été évoqué d'inclure dans les statuts de l'association l'entretien du petit patrimoine (fontaines, lavoirs, calvaires). Ce projet a été validé, aussi l'intitulé de l'association a été modifié « Association pour la sauvegarde de la chapelle St-Maurice et du petit patrimoine ».

Il a été décidé de renouveler la fête de St Maurice. Elle aura lieu le **dimanche 21 juillet 2019**.

L'été est aussi la période des expositions au sein de la Chapelle ; plusieurs exposants nous ont déjà contactés.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint l'association.

Agnès DESBOIS, *La Présidente*.

Club Beau Rivage

Le 30 Décembre 2018, c'est avec une vive émotion que nous apprenions le décès subit de Monsieur Alain BOURGAULT que nous avons accompagné pour son dernier voyage.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Thérèse et toute sa famille.

Jeudi 17 janvier : Assemblée générale en présence de 32 adhérents, M. le Maire et Mme Françoise CHAUVIN (Affaires Sociales)

Ordre du jour :

- Hommages aux personnes disparues en 2018
- Nous souhaitons la bienvenue aux 5 nouveaux adhérents
- Présentation du bilan positif par le trésorier
- Remerciement au Comité d'animation pour la subvention de 400€ Réélection des sortants à l'unanimité.
- Assemblée Générale suivie de la galette des Rois.
- Le club compte 43 adhérents.



Mardi 22 janvier : Réunion du CA

Mme Maryvonne VILSAMON élue à l'unanimité en tant que secrétaire adjointe en remplacement de M. BOURGAULT décédé.

Approbation du bureau et CA à l'unanimité

Les manifestations à venir :

- Repas interne
- Rencontres mensuelles le 3^{ème} jeudi du mois : sorties – boules – marchés
- Mardi 5 février : Loto interne - 28 adhérents
- Vendredi 26 avril : Sortie au château de Quintin et balade sur le lac de Guerlédan.
- Mardi 7 mai : Repas interne Galettes Saucisses Crêpes



Huguette MARTIN, *La Présidente* -02 96 32 79 17

Mori'team



L'association Mori'team permet de réunir toutes les personnes qui désirent courir sur la commune ou aux alentours.

L'objectif est de rassembler tous les adeptes de la course à pied et de passer un moment convivial.

Peu importe le niveau débutant ou non, nous nous adaptons à chacune des personnes présentes.

Un calendrier pour les sorties du dimanche matin a été élaboré mais est susceptible d'être

modifié suivant la météo ou la présence de coureurs.

Les rendez-vous sont les mercredis 17h et 18h30 et les dimanches 10h30.

Une page facebook a été créée pour relayer les informations.

Contact auprès de Julien Richard 06 50 16 55 24 ou julien.richard22@gmail.com.

Sportivement,

La Mori'team.



Invitation Rando-Vélo – Collectif Vélo

Le collectif vélo organise pour la troisième année consécutive, le **mercredi 8 mai** une journée dédiée à la petite reine. Un café sera servi à partir de 8h30 dans le hall d'accueil de la salle Eole, puis, 2 sorties sont prévues :

- L'une pour les débutants, circuit de 50kms environ, (vélo de route fortement conseillé), le vélo électrique est accepté.

- L'autre circuit pour les cyclos les plus confirmés entre 75 et 80 kms.

Départ à 9 heures de l'espace Eole

Un pot de l'amitié sera servi aux alentours de MIDI suivi par un repas "à la bonne franquette" (grillades). Les Morivaines et Morivains souhaitant participer doivent s'inscrire **avant le 1er mai** auprès de :

Eric Lévêque 02 96 32 71 42 - 06 25 62 22 62 /

Jacky Guinard Tél. 06 14 36 86 10

Tarif par personne:

- Randonnée : 3 euros
- Randonnée + repas : 10 euros (enfants 5 euros)



GWENNYN EN CONCERT Á MORIEUX LE 18 MAI 2019



Après une année de mise en sommeil, l'association **ART MOR'ZIK** se réveille, bien décidée à proposer des spectacles pour tous les goûts.

GWENNYN sera la première invitée de la saison. Elle se produira en concert avec ses cinq musiciens le **samedi 18 mai à 20h30** à l'espace Éole de Morieux. Le prix de la place est de **20 €** sur réservation, **22 €** sur place, avec demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans.

GWENNYN, c'est à la fois une voix chaude, teintée d'émotion et des musiques où se marient les sonorités rock et traditionnelles.

Révélee par Alan Stivell, cette auteure-compositrice-interprète, a chanté dans les plus grands festivals (Vieilles Charrues, Festival Interceltique de Lorient...).

Elle se produit régulièrement en France et à l'étranger et est devenue l'une des plus grandes ambassadrices de la chanson bretonne contemporaine et de la musique pop-rock celtique.

Nous espérons la présence de nombreux Morivains.

ArtMor'Ziquement vôtre,

Dominique MOLÉ, *La Présidente*

Art Mor'Zik
Morieux

Renseignements et réservations :

09 54 94 24 88 - 02 96 32 73 45

contact@artmorzik.fr - www.artmorzik.fr

www.fnac.com - www.carrefour.fr - www.francebillet.com

0 892 68 36 22 (0,40 € TTC/minute)

Football Club de Morieux

L'équipe 1 du Gouessant Foot Coëtmieux Andel Morieux Pommeret (GF CAMP)



1^{er} rang accroupis en partant de la gauche : Ronan Crespin, Eric De Abreu, Jean Philippe Gallais, Yves Marie Guinard, Lucas Kerjean, James Domalain

2^e rang : Alexandre Le Corfec Entraîneur Adjoint, Yvonnick Gicquel, Nicolas Presse, Thierry Rouillé, Maxime Hinguant, Samuel Menier, Ronan Chauvet, Jean Philippe Colas, Jean Philippe Etesse, Jacques Hermangue Entraîneur, Claude Botrel Co-Président.

Première année de fonctionnement de notre nouveau club intercommunal suite à la fusion de nos équipes seniors.

Pour l'équipe 1, le tout début de saison a été tout à fait satisfaisant, en particulier les matchs de coupe, ensuite en championnat les résultats ont été en dents de scie avec plusieurs matchs nuls.

Actuellement, nous sommes classés 5^e du groupe de D2. Il suffirait d'enchaîner 3 ou 4 victoires pour se rapprocher de la tête du classement.

Pour notre équipe 2 de D 3 la situation est identique à l'équipe 1.

L'équipe 3 a de bons résultats classés 2^e avec un match de retard.

L'ambiance est très bonne au sein du club, tous les joueurs prennent du plaisir à pratiquer leur sport favori.

Le GF CAMP représente aujourd'hui 265 licenciés qui se décomposent en 65 licenciés seniors, 21 licences de U16 à U18, 46 licences de U 12 à U15, 87 enfants en foot Animation de U 6 à U11 dont 2 féminines.

10 licences foot loisirs

34 licences dirigeants

2 licences Arbitre.

Le **Samedi 4 et Dimanche 5 Mai** au stade de Coëtmieux **8^e Tournoi du Gouessant Foot** : le samedi à partir de 10 h catégories de U6 à U11 ; le dimanche à partir de 9 h30 catégories U13 U15 U17.

Plus de 110 équipes vont participer à ce tournoi sur les 2 jours, soit environ 1.000 jeunes footballeurs avec la participation d'EN AVANT de GUINGAMP.

Restauration sur place.

Comité d'Animation de Morieux

VROMBISSEMENT A MORIEUX

ENDURANCE & COURSE SOLEX
CHALLENGE BRETAGNE PAYS DE LOIRE

MORIEUX LAMBALLE ARMOR
Organisé par le comité d'animation de MORIEUX et SOLEX IROISE

SAMEDI ET DIMANCHE
ENDURANCE : 4 H
MANCHES DE VITESSE
ACROBATIE MOTO DIMANCHE
GRAFFITI SHOW
RESTAURATION SUR PLACE
GALETTE SAUCISSE FRITES
BUVETTE

REPAS SAMEDI SOIR
SUR RESERVATION

20/21 AVRIL 2019

PASS 2/jours : 5€
Journée : 3€

RENSEIGNEMENTS :
comitedanimationdemorieux@gmail.com
TEL 06/87/91/86/36

Lamballe-Armor
EMZ
ufolep

Le Comité d'Animation de Morieux en lien avec Solex Iroise organise sa troisième édition de courses de SOLEX le samedi 20 et dimanche 21 avril prochain sur le site de l'espace Eole. Dans le cadre du « Challenge Bretagne Pays de Loire », cette compétition comprendra une course d'endurance le samedi et des manches de vitesse le dimanche, entrecoupées de pauses pendant lesquelles vous pourrez voir évoluer une Harley Davidson en mode Stunt (Acrobaties).

Le circuit empruntera les rues du Berry, du Chemin vert, des villes neuves, place des Tilleuls et les abords du local technique et de la salle Eole. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par cette belle manifestation, et nous nous en excusons et invitons les riverains concernés par ces emprises à prendre toutes dispositions nécessaires pour des déplacements éventuels entre 11 et 19h. Un arrêté de circulation a été pris par la mairie en ce sens et un courrier personnalisé sera porté et remis de main à main aux personnes concernées. Très soucieux de la sécurité de chacun et pour une bonne organisation, si vous envisagez de

recevoir des invités, nous vous demandons d'en informer le secrétariat au 06 63 82 12 35 afin de convenir des modalités d'accès à votre domicile. Toutefois en cas d'urgence absolue, vous pourrez contacter M. Pierrick Briens au 06 26 36 43 92 ou M. Patrice Charlot au 06 87 91 86 36 qui sera le référent pour la circonstance.

Le prix des entrées sur site est fixé à 3€ la journée et 5€ le forfait pour les 2 jours (Gratuité pour les moins de 16 ans)

Nous avons besoin de bénévoles, notamment de signaleurs autour du circuit pour assurer la sécurité du public. Si vous êtes disponibles quelques heures, merci de nous contacter.

Ces deux journées se veulent festives et conviviales, aussi à partir de 11h et jusqu'à 19h vous pourrez déguster une bonne galette-saucisse ou saucisse-frites au stand Buvette-Restauration sur le site.

Le samedi soir à 20h30, un repas au prix de 10€ vous sera servi sur réservation (Apéro, entrée, rôti de porc-frites, dessert, café) boissons non comprises. Un menu enfant à 5€ est également proposé (jambon/frites). Les inscriptions devront être faites au plus tard le samedi 14 Avril. Un conseil : Inscrivez-vous dès que possible auprès du secrétariat (06 63 82 12 35)

Tous les membres du comité d'animation seront très heureux de vous compter parmi eux.

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires commerçants locaux pour leur contribution à la pleine réussite de nos initiatives.

Pierrick Briens, Elise Le Pennec Les co-présidents
Mireille Rouleau Secrétaire du comité 06 63 82 12 35

La chasse aux œufs

Elle aura lieu le lundi 22 avril au Domaine de Carivan où Mr et Mme de Belizal attendent les enfants de Morieux.

2 parcours : les 2-6 ans et les 7-11 ans. Tarif : 2€ par enfant, 5€ pour les familles de 3 enfants.

Réservation au 02 96 73 92 96 (après 18h) ou sur place

Donc rendez-vous à 10h00 à Carivan.

OPERATION « BOUCHONS D'ESPOIR »

AVEC LES ASSOCIATIONS



ET



**Nous Collectons TOUT BOUCHON EN PLASTIQUE D'ORDRE
ALIMENTAIRE OU MENAGER A VISSER, LES BOUCHONS DE LIEGE
CHAQUE DERNIER SAMEDI DU MOIS DE 11H00 A 12H00 PLACE
GOURIOU (SOUS LE PREAU)**

CONTACTS : 06-26-41-38-01 / 02-96-32-78-83

Nos collectes mensuelles :

Prochaines permanences : le samedi 27 avril de 11h00 à 12h00.

le samedi 25 mai de 11h00 à 12h00

le samedi 29 juin de 11h à 12h00

le samedi 27 juillet de 11h à 12h

le samedi 31 août de 11h à 12h

Catherine CORBEL, La Présidente



BIBLIOTHEQUE

Comme vous le savez déjà, la bibliothèque est toujours fermée depuis quelques mois.

Cette fermeture a entraîné des changements dans le fonctionnement de la bibliothèque, à savoir :

- Interruption des accueils de classes (il pourrait y avoir périodiquement une sélection de livres en dépôt dans l'école).
- Suppression des permanences les mercredis.

- Les permanences des samedis sont provisoirement maintenues : uniquement pour les emprunts Adultes.

Elles s'effectuent dans le bureau de l'Office du Tourisme situé à la mairie (côté place de la mairie) et sont assurées par **Agnès Desbois**.

Horaires : 11h à 12 h 15

Nous mettrons à la disposition des jeunes morivains, accompagnés de leurs parents, un bac avec des livres qu'ils pourront alors emprunter.

Rappel

Ouvrages non rendus :

Nous vous invitons à venir rendre directement à la mairie tous les ouvrages que vous n'avez pas pu nous rapporter avant les vacances estivales.

Vous pouvez aussi les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou tout simplement venir à la permanence du samedi !

Merci de bien vouloir effectuer ces retours dans les meilleurs délais.

Malgré ces modifications dans le fonctionnement de la bibliothèque, nous rencontrons aux permanences du samedi beaucoup de nos fidèles adhérents.

A bientôt. Danielle Garoche.

INFORMATIONS MAIRIE

En bref

Ramassage trimestriel des encombrants

Le Mardi 7 Mai 2019

Le Mardi 2 Juillet 2019

Inscriptions enregistrées en mairie jusqu'au lundi.

Il s'agit de venir en aide aux personnes qui n'auraient pas trouvé de solution de ramassage.

Seuls les encombrants seront ramassés : matelas, sommier, appareils électroménagers, etc. Les autres objets sont à déposer par vos soins à la déchèterie de Planguenoual. La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

À vos agendas

Samedi 20 et Dimanche 21 Avril :

Courses Solex

Comité d'animation

Vendredi 26 avril :

Sortie au château de Quintin et balade sur le lac de Guerlédan
Club beau Rivage

Mardi 7 mai :

Repas interne Galettes
Saucisses Crêpes
Club beau Rivage

Mercredi 8 Mai :

Rando Vélo

Samedi 18 Mai :

Concert, Espace Eole
Art Mor'zik.

www.morieux.fr

> La poste de Planguenoual sera fermée du 15 au 22 avril

Vous pourrez vous rendre à la poste de Saint-Alban.

> Pour prendre note : 2 numéros importants

Le 3237 pour obtenir les pharmacies de garde

Le 114 pour les malentendants qui souhaitent faire appel aux urgences.

Lien internet : <https://www.info.urgence114.fr/>

> Déjections de chiens

Il nous est régulièrement signalé en mairie des déjections de chiens sur les trottoirs et parterres de la Commune, notamment sur le trajet emprunté par les enfants pour rejoindre le restaurant scolaire. ***Nous remercions les propriétaires de ces animaux de bien vouloir respecter les espaces publics.***

> Travaux sur votre propriété

Si vous envisagez la réalisation de travaux, il vous est recommandé de vous renseigner sur les démarches et autorisations nécessaires dès l'origine de votre projet. Que vous vouliez faire construire, agrandir ou démolir un bâtiment, il vous faudra obtenir une autorisation d'urbanisme délivrée par les services compétents.

Depuis la création de la nouvelle commune de Lamballe-Armor, Séverine LEFFRONDRE – responsable du Service urbanisme pour le Pôle littoral (Morieux- Planguenoual) vous accueille pour étudier la constructibilité et la faisabilité de votre projet ; afin de bien respecter les règles en vigueur.

Tout projet situé dans le périmètre de protection des Monuments Historiques (rayon de 500 mètres depuis l'église Saint-Gobrien) est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Avant tout projet situé dans ce périmètre, il vous suffit de déposer en mairie un avant-projet pour une consultation préalable. Ce dossier comporterait un descriptif de l'opération, l'identification cadastrale, un plan de l'état futur, quelques photos de l'existant si agrandissement ou amélioration. Ainsi, cela se traduirait par un gain de temps pour le porteur du projet mais aussi pour l'instruction du dossier par le service d'urbanisme, autrement dit une économie réciproque. Ce dernier sera ensuite transmis pour étude à la responsable du Service urbanisme du Pôle Littoral et au Pôle instructeur de Lamballe Terre et Mer.

Avant toute commande de matériaux et tout commencement de travaux, il vous faudra obtenir l'autorisation d'urbanisme.

Contact du Service urbanisme du Pôle Littoral : 02 96 32 78 35.

Laëtitia RICHEUX - Adjointe à l'urbanisme
Pôle littoral (Morieux-Planguenoual).

Elaguer

Aux abords des lignes électriques

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**

> Accueillir un étudiant étranger

L'association CEI (Centre d'Echanges Internationaux) est à la recherche de familles d'accueil pour des jeunes étrangers curieux de découvrir la culture et la langue française. Ces jeunes pourront rester en France pendant plusieurs mois et être scolarisés dans le lycée le plus proche.

Si cela vous intéresse, vous pouvez les contacter au 02 99 46 10 32 ou sur internet <http://www.cei-etudes-etranger.fr>.



Ouvrir le monde aux jeunes
Séjours linguistiques
Colonies & Circuits
Mobilité internationale
Années scolaires à l'étranger

> Don du Sang

L'Association des donneurs de sang bénévoles dans le Penthièvre de Lamballe, compte une quinzaine de membres. Notre principal objectif est de faire la promotion du don de sang, en effet comme le rappelle L'EFS, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges).

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades dont 600 dons pour la Bretagne.

La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour.

En offrant 45 minutes de leur temps, dont seulement une dizaine de minutes pour le prélèvement, les donneurs de sang font un geste utile et généreux, un cadeau qui sauve des vies. Aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles.

Quelques règles à savoir

➡ Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.

➡ Pour un premier don, munissez-vous d'une pièce d'identité.

➡ Il est important de bien s'hydrater et manger avant un don de sang.

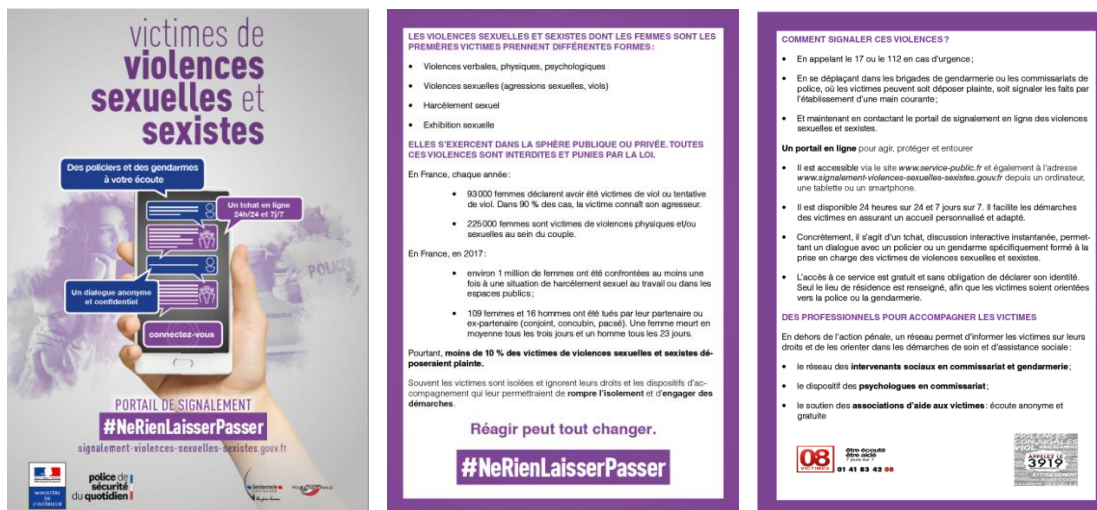
Prochaines Collectes à Lamballe

Le mardi 23 avril de 15h à 19h

Le mercredi 24 avril de 11h à 13 h et de 15h à 19h

Contact : Association des donneurs de sang bénévoles dans le Penthièvre

Marie-Noëlle Mégret - marienoellemegret@gmail.com - Tél : 06 76 10 76 82.



> Information

Judith Lemoine, architecte paysagiste DPLG installée à Morieux dessine, réalise et entretient des jardins d'agrément et/ou productifs et des potagers en permaculture dans le respect de l'environnement. Elle crée des lieux, des ambiances, qui vous ressemblent et qui mettent le végétal et la biodiversité en avant. Pour chaque jardin, Judith choisit des plantes adaptées au milieu nécessitant peu d'entretien, peu d'arrosage dans un souci d'économie d'énergie. Compost, broyage, paillage, insectes, fleurs, fruits et le temps qui passe et bonifie ses créations sont ses alliés.

Son travail s'adresse aussi bien à des particuliers qu'à des entreprises qui souhaitent réaliser un projet main dans la main avec une paysagiste et ne savent pas par quel bout commencer. Son travail s'adresse aussi aux collectivités. En effet, elle conseille et conçoit aussi des aménagements au sein d'une commune : création de massifs d'un potager communautaire, d'un lotissement, un bâti à intégrer au paysage etc.

Judith vous écoute, vous conseille, se déplace et vous fait participer pleinement à chaque étape du projet si vous le souhaitez.

Judith Lemoine - Paysagiste DPLG - 07-82-10-87-61.

> L'adressage

Dans la continuité du travail réalisé sur le territoire de Lamballe et de Morieux, visant à permettre à tous les foyers de bénéficier d'une adresse et d'un positionnement géographique clairement identifié par les services de secours, les forces de l'ordre, les services de livraison, la Poste et tout autre prestataire de service, **la ville de Lamballe-Armor**, 2 mois après sa création, a d'ores et déjà engagé le travail d'amélioration de cet adressage sur les communes fondatrices de Morieux, Planguenoual et de Lamballe.

Pour les situations particulières, liées à la présence de noms de rues ou de lieuxdits identiques sur le territoire de nos communes, la démarche consiste à différencier les foyers en leur attribuant un numéro précédé du **chiffre 6 (centaine) pour les Morivains** et du chiffre 7 pour les Planguenoualais. Ainsi, mon numéro 10, impasse de l'étang, deviendra 610 impasse de l'étang.

Cette démarche pragmatique répond aux exigences de clarification des adressages et permet à chaque foyer de compléter son adresse initiale sans avoir à en changer le libellé.

À l'issue des phases de validation, et donc avant l'été, une information sera adressée aux seuls foyers concernés par une adaptation de leur adresse.

Avant la fin de l'année, une cérémonie de remise de plaques numérotées sera organisée dans chaque mairie annexe. Ne faites surtout pas de changement de votre adresse avant d'avoir reçu officiellement votre nouvelle plaque.

Au préalable, la ville de Lamballe-Armor aura fait le nécessaire pour informer de ces changements les services de secours, les forces de l'ordre, la Poste, les services des collectivités (état civil, gestion des abonnés eau et déchets ménagers), les services des impôts, les opérateurs en géolocalisation, etc.

S'agissant des services de la Poste, partenaire incontournable de l'adressage, ils pourront gratuitement accompagner les foyers concernés en leur proposant plusieurs outils pour diffuser leurs nouvelles coordonnées à leurs partenaires habituels (mutuelles, caisses de retraite, banques, assurances....). N'hésitez pas, lorsque le moment sera venu, à en parler à votre facteur.

Nouveaux artisans

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle entreprise dans la zone artisanale : Manuela & David GUEGAN ont repris l'activité, déjà existante sur le département, du nom de Farepro.

Ils proposent de la vente de colles, de résines anaérobies, d'aérosols techniques à destination d'une clientèle industrielle en vente directe. Les particuliers peuvent également commander via le site internet : www.fareprodirect.com et se faire livrer en relais colis.

Du fait de l'installation de Farepro, ils ont aussi effectué le transfert de Prodimat dans ces mêmes locaux.

Nous leur souhaitons une bonne installation et une bonne continuité !

Si vous aussi vous vous installez sur la commune, prenez contact avec la Mairie ou auprès de la déléguée à la Communication.



Christelle LEVY- Adjointe à la Communication Morieux

Recette

Catherine GUINARD, notre cuisinière au restaurant scolaire, vous propose la recette du **Flan de légumes au curry**

Ingrédients :

200g de carottes, 100g de poivrons, 350g de courgettes,

150 g de champignons, 1 oignon, 4 œufs, 20 cl de crème liquide,

20 cl de lait, 4 c à s de chapelure, 1 c à c de curry, sel et poivre



Recette :

Ciseler les légumes et les faire fondre avec un peu d'huile d'olive. Saler et poivrer.

Lorsqu'ils sont revenus, ajouter un peu d'eau et une c à s de sucre.

Laisser fondre le tout doucement à couvert 15 mn.

Dans un saladier, battre les 4 œufs, y ajouter la crème liquide, le lait, la chapelure, le curry, le sel et le poivre.

Égoutter les légumes et les mélanger à cette préparation.

Verser le tout dans un moule à cake recouvert de papier cuisson pour faciliter le démoulage.

Enfourner à 180 degrés pendant 45 mn, vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, la lame doit être sèche.

Note : on peut remplacer avec des légumes de notre choix et suivant la saison.

Bon Appétit !

INFORMATIONS LAMBALLE TERRE & MER

> Les rendez-vous du PIJ (Point Information Jeunesse)

La 5^{ème} édition de Mission Agent de Poche se déroulera du **1^{er} juillet au 2 Août**, et du **19 au 30 août 2019**.

Pour les jeunes de 16-17 ans qui veulent effectuer des missions avec des agents de structures communales et communautaires.

Indemnité de 15€ par ½ journée (3h30)

Retrait du dossier en mairie à partir du 1^{er} avril

ou sur internet site de [lamballe terre & Mer](#) et sur le portail [Activité Enfance Jeunesse](#)

Dépôt des dossiers entre le 8 et le 26 avril 2019

PIJ de Lamballe-Armor 02 96 50 87 90 ou pij@lamballe-terre-mer.bzh

Histoire en Gallo

Un riche laboureûr, sentant son heûre venue, fie qu'ri' sées éfants et n'loue parlie rin qu'ente ieûx. Gardoue bin, loue dit-i', dé vende lé bien qu'v'ont lééssé vôs auteûrs. Un trésôr est tchuté d'dans ; jé n'vous die pâs eillou, vous n'ée qu'à bin chercher et dé léésser nul endret qui n's'ré deûx ou touâs fais bin erpâssé.

Lé péere môrt, léés éfants prîtent loues ardes et i'cherchîtent partout ; si bin qu'au bout d'l'annëi, la tère remuëi, le clöou rapportit davantaige.

Dè l'argent, point d'caiché ; mais le père fut sage dè loue montrer avant sa môrt, que l'travâil est un trésôr.

(traduit par Louis BAUDET, ancien maire de LA POTERIE-LAMBALLE, sur un poème de Jean de la Fontaine).

Le laboureur et ses enfants

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine, fit venir ses enfants, leur parla sans témoins ; gardez-vous, leur dit-il de vendre l'héritage que nous ont donné nos parents ; un trésor est caché dedans. Je ne sais pas l'endroit, mais un peu de courage vous le fera trouver, vous en viendrez à bout. Remuer votre champ après la moisson. Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse.

Le père mort, les fils vous retournent le champ ; deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an, il en rapporta davantage.

D'argent, point de caché. Mais le père fut sage de leur montrer avant sa mort, que le travail est un trésor.



Le BIC se met à la page !

Merci à tous les Morivains ayant déjà répondu favorablement à la réception du BIC par courriel. Cette distribution est effective depuis le numéro d'avril 2014 mais il est toujours temps d'y adhérer !



Pourquoi cette démarche ?

A l'heure où l'écologie prend une place de plus en plus importante, la commune se mobilise et souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable et citoyenne.

Les conseillers municipaux ont donné l'exemple en optant pour la version électronique dès le numéro du mois d'octobre 2014.



Quels avantages ?

La possibilité de lire votre BIC **en couleur** avec des liens Internet.

Un gain de place en archivant vos anciens numéros sur votre ordinateur et la possibilité de rechercher des informations plus rapidement.



Comment y participer ?

En répondant à ce bref sondage.

Vos réponses peuvent être adressées par courriel à christelle.levy597@gmail.com ou en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas la possibilité d'avoir accès à internet, la diffusion du BIC se fera comme auparavant.

Merci de votre participation active.

Christelle LEVY.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Souhaitez-vous recevoir les prochains numéros du BIC par email ?

Si oui, votre adresse@.....

Fête de la musique



Fête de la musique 2018

Le dimanche 16 juin 2019, l'après-midi, la Mairie, en partenariat avec l'Ecole de Musique et de Danse Communautaire, fêtera l'arrivée de l'été en musique.

A partir de 15h30, des musiciens se produiront sur une scène montée place Gouriou, ainsi qu'à la terrasse du bar La Fontaine.

Au programme :

- Les groupes de Musique de l'Ecole de Musique et de Danse Communautaire
- Des groupes locaux
- Une présentation de la programmation des Mercredis Côtiers...

Une buvette et une petite restauration seront mises en place.

Pour que cette fête de la musique soit une réussite, nous recherchons encore des musiciens souhaitant venir jouer, des bénévoles prêts à donner « un petit coup de main ». Que ce soit pour jouer ou pour aider, vous pouvez me contacter au 06.77.98.51.44.

Goulven Lintanf
Adjoint à l'Animation Touristique.



Diffusion : 500 exemplaires

Directeur de publication :

BRIENS Jean-Pierre.

Réalisation :

Adjointe déléguée à la communication :

LEVY Christelle.

Membres de la Commission

Communication : CUZON-LE ROUX Sabrina,

BRIENS Pierrick ; DESVIGNE Michel,

TRITSCH Guy & VASSET Yannick.

Responsable du Pôle Littoral :

LE CORGUILLE Dominique.

Secrétaire de Mairie : Marine MAZEL.

Prochain Numéro :

JUILLET 2019

**Pensez à nous envoyer
vos articles avant le
12 Juin 2019**